



Statistiques pour le 28 avril 2017

**Confédération
des syndicats
nationaux**

Service des
relations du travail

Santé-sécurité-environnement

Statistiques de décès reconnus par la CNESST en 2016

Les directions régionales de la CSST ne recouvrent pas nécessairement le même territoire que nos conseils centraux. D'une année à l'autre, les calculs des données des directions régionales de la CSST devenue maintenant la CNESST sont effectués de la façon suivante :

- **Québec-Chaudières-Appalaches** : statistiques des régions de la Capitale nationale et de Chaudière-Appalaches
- **Montréal métropolitain** : statistiques de la région de Laval et Montréal
- **Montérégie** : statistiques de Longueuil, St-Jean-sur-Richelieu, Valleyfield et Yamaska

Conseils centraux	Maladies	Accidents	Total
Abitibi-Témiscamingue	3	9	12
Bas-St-Laurent	1	1	2
Québec-Chaudière-Appalaches	24	14	38
Côte-Nord	2	3	5
Estrie	8	1	9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	1	1
Lanaudière	17	6	23
Laurentides	9	5	14
Montréal métropolitain	32	8	40
Outaouais	2	1	3
Saguenay-Lac-Saint-Jean	3	4	7
Montérégie	23	20	43
Cœur-du-Québec	13	7	20
Total	137	80	217

Décès acceptés par la Commission selon la cause du décès du 1^{er} janvier au 31 décembre.

TYPE DE LÉSION PROFESSIONNELLE	ANNÉE D'ACCEPTATION DU DÉCÈS		
	2014	2015	2016
accident	57 (34,7 %)	69 (35,2 %)	80 (36,9 %)
maladie	107 (65,3 %)	127 (64,8 %)	137 (61,1 %)
TOTAL	164	196	217

* Les pourcentages à côté du nombre d'accidents et de maladies ont été ajoutés par le module prévention du SRT afin de faciliter la comparaison avec les années antérieures.

- Les principales causes de décès sont, dans le cas des maladies, l'amiante et, dans le cas des accidents, les accidents de transport et le contact avec un objet ou avec de l'équipement.

CAUSE DU DÉCÈS	NOMBRE DE DÉCÈS		
	2014	2015	2016
Contact avec objet ou équipement	12	27 (13,8 %)	20 (9,2 %)
Chute	14	12	15 (6,9 %)
Réaction du corps et efforts	4	1	8
Accident de transport	21	19 (9,7 %)	21 (9,7 %)
Feu et explosion	0	1	4
Voie de fait et acte violent	0	2	1
À déterminer	0	0	0
Exposition substance ou environnement nocif			
Amiante, amiantose, mésothéliome	94	118 (60,2 %)	121 (55,8 %)
Silice, silicose	5	4	8
Autres (maladie professionnelle)	8	4	8
Autres (accident du travail)	6	8	11
Total de la division	113	134	148
Total	164	196	217

- Le secteur d'activité économique le plus touché est, encore une fois cette année, le secteur du bâtiment et des travaux publics avec une très légère baisse de moins de 1 % avec 28,1 % des décès acceptés par la CNESST.
- Au niveau des **accidents uniquement**, les secteurs les plus touchés, toujours selon l'activité économique, sont les mêmes que l'an dernier, mais dans un ordre différent :
 - Bâtiment et travaux publics : 20 (25 %) vs 10 (14,5 %) en 2015.
 - Commerce : 14 (17,5 %) vs 9 (13 %) en 2015.
 - Transport et entreposage : 12 (15 %) vs 14 (20,2 %) en 2015.